



Notre commune en histoire



**La fête
du printemps**
Samedi 26 avril 2025



**Election
du CME**
Vendredi 20 juin 2025

Edito *Le mot du Maire* 3

Vie municipale

- *Brèves des conseils municipaux* 4

Flash commissions

- *Conseil Municipal des Enfants* 6

- *Enfance et Jeunesse - Fête du Printemps* 7

Vie locale et associative

- *Informations mairie* 8

- *Remaniement du plan cadastral - Premanences MDA* 9

- *Les origines de La Rabatelière* 10

- *Portrait Denis et André Guilloteau* 12

- *La Chorale - UNC - La Détente* 13

- *La résidence du Parc* 14

- *ADMR* 15

- *Foot FCCR* 15

- *OGEC* 16

- *Ecole* 17

- *Amicale Laique* 18

- *Association Nanachi* 19

- *3 P'tits Sa - REEL* 21

- *Les astuces de Gilbert et Aurélien* 22

Santé

- *Don du sang* 23

Infos pratiques

- *Horaires et coordonnées diverses* 24

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h30 (du lundi au vendredi)

En dehors de ces horaires, n'hésitez pas à appeler le secrétariat qui pourra vous recevoir (exception du mercredi après-midi).

Prochaine distribution du Rabat'Infos courant novembre 2025

Remise des articles pour le prochain bulletin d'information par mail à lerabastos@gmail.com avant le 8 octobre 2025.

Passé ce délai aucun article ne sera pris en compte, et sera uniquement publié sur le site internet de la commune ou sur la page Facebook.

Facebook : publications d'informations sur la page « Commune de La Rabatelière » par mail à contact@larabateliere.fr.

Directeur de publication : Jérôme Carvalho, membres de la commission Info, presse, communication
Dépôt légal Novembre 2024 - Tirages 600 ex.
Crédits photos : Mairie de La Rabatelière, Associations de La Rabatelière, ComCom St Fulgent-Les Essarts, Freepik, Adobe. Maquette, réalisation et impression : Go impression - St Georges de Montaigu.



Un printemps sous tension,

Une histoire à préserver...

Avec l'arrivée du printemps, les jours s'allongent, la lumière reprend ses droits et la nature se réveille après la grisaille hivernale.

C'est un moment propice pour se retrouver et partager, notamment à l'occasion de **notre Fête du Printemps, qui se tiendra le samedi 26 avril au complexe sportif de La Rabatelière**, en collaboration avec les associations de la commune. Nous vous y attendons nombreux !

Pourtant, au-delà de cette parenthèse de fraîcheur, il est difficile d'ignorer la morosité ambiante d'un monde en perpétuelle agitation. Montée des extrêmes, réarmement de l'Europe, tensions géopolitiques, cyberattaques et désinformation : autant de bouleversements qui fragilisent nos repères et interrogent notre avenir.

Face à ce tumulte, nous avons choisi de vous proposer un regard sur nos racines. Car comprendre d'où l'on vient, c'est mieux envisager où l'on va.

André et Denis GUILLOTEAU, passionnés d'histoire et de patrimoine, nous offriront un voyage dans le passé de notre commune, retraçant son évolution depuis ses origines jusqu'à aujourd'hui.

Se reconnecter à notre histoire, c'est aussi poser les bases d'un avenir plus serein. Ensemble, continuons à écrire l'histoire de La Rabatelière.

Enfin, j'aimerais profiter de cet édito pour vous adresser un message important concernant les prochaines élections municipales, qui auront lieu dans un an. Toute personne souhaitant s'investir pour notre commune et rejoindre le futur conseil municipal est invitée à se faire connaître afin d'entamer une réflexion collective sur l'avenir de La Rabatelière et la constitution d'une nouvelle équipe municipale.

Merci à tous et bonne lecture !

Jérôme CARVALHO
Maire de La Rabatelière

Conseils municipaux

Brèves du conseil municipal

DELIBERATIONS CM du 21 octobre 2024

MODIFICATION DU NOMBRE D'ADJOINTS suite à la démission du 1^{er} adjoint : désormais au nombre de 3.

CREATION D'UN POSTE en accroissement temporaire d'activité suite à la réalisation de 2 services au niveau du restaurant scolaire.

DELIBERATIONS CM du 18 novembre 2024

DETERMINATION des indemnités élus suite à la démission du 1^{er} adjoint.

APPROBATION de l'attribution compensative définitive 2024 versée par la Communauté de communes.

DELIBERATIONS CM du 18 novembre 2024

REVISION DES TARIFS de location de salles et du cimetière

DECISION MODIFICATIVE n°3 du budget général pour ordonnancement des amortissements annuels.

AUTORISATION D'ENGAGEMENT des dépenses d'investissements avant le vote du budget 2025.

ADHESION à la convention de participation chômage du Centre de Gestion de la Vendée.

DEMANDE DE SUBVENTION au Conseil Départemental de la Vendée dans le cadre du projet d'éclairage du terrain de foot.

DELIBERATIONS CM du 27 janvier 2025

CREATION D'UN POSTE en accroissement temporaire d'activité suite à la réalisation de 2 services au niveau du restaurant scolaire et d'une augmentation de tâches administratives.

CONVENTION PARTENARIALE avec l'association « Familles Rurales – Les P'tits Loups » afin de définir les engagements des uns et des autres et de déterminer la participation financière maximale de la commune.

CESSION d'une parcelle au niveau du lieu-dit « Les Boules ».

AVENANT AU BAIL EMPHYTHEOTIQUE de la Maison de Vie afin de modifier les parcelles cadastrales qui avaient été établies à l'origine du bail.

HABILITATION donnée au Centre de Gestion de la Vendée pour passer le contrat d'assurance des risques statutaires.

VALIDATION du rapport d'activité 2023 de Vendée Expansion.

REALISATION D'UNE CONVENTION de servitude pour la parcelle ZM 20 suite à la mise en place d'un compteur électrique au niveau de la lagune.

DETERMINATION de l'adressage et de la numérotation des lots du Lotissement communal La Prée 2, ainsi que du prix de vente et des conditions d'acquisition.

ECHANGE DE PARCELLE au niveau de la bibliothèque.

CESSION DE PARCELLE au niveau du lieu-dit « Les Boules »

ACCEPTATION d'une convention de transfert et classement dans le domaine public communal pour le lotissement privé « Les Résidences de l'Allée ».

ADHESION au groupement de commande pour la fourniture et la pose de signalisation dans le cadre du jalonnement d'itinéraires cyclables.

VALIDATION du devis pour l'éclairage du terrain de foot auprès du SYDEV.

ADHESION au groupement de commande pour la « fourniture et l'acheminement » d'énergies au niveau des bâtiments communaux.

Informations au Conseil dans le cadre de la compétence déléguée à M. Le Maire

Dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT permettant au Conseil de déléguer certaines de ses compétences au maire, M. Le Maire informe le conseil qu'il a signé les marchés et les décisions qui suivent :

Devis signés en HT :

| SEPTEMBRE 2024 | |
|---|-------------|
| • Mairie : radiateur / ETR (85250) | 620.75 € |
| OCTOBRE 2024 | |
| • Produits et fournitures d'entretien / DESLANDES (85403) | 449.81 € |
| • Restaurant scolaire : chariot de dessert / MANUTAN COLLECTIVITES (79074) | 450.00 € |
| • Logiciel de voirie / SOGELINK (69300) | 845.00 € |
| • Pause méridienne : pharmacie / FABREGUE (87500) | 44.85 € |
| • Bulletins municipaux / GO IMPRESSION (85600) | 1 446.20 € |
| NOVEMBRE 2024 | |
| • Lotissement de la Prée 2 – réseau eau potable / VENDEE EAU (85000) | 6 525.98 € |
| • Lotissement de la Prée 2 – réseau eau potable / VENDEE EAU (85000) | 6 525.98 € |
| • Formation : contrôler la sécurité des aires de jeux et équipements sportifs / APAVE (92412) | 590.00 € |
| • Kit de sécurité électrique / YESSS ELECTRIQUE (85500) | 114.90 € |
| • Embouts visseuse / YESSS ELECTRIQUE (85500) | 33.00 € |
| • Equipements de protection et fournitures / WURTH (67158) | 183.16 € |
| • Capteur de CO2 / MEDILYS SANTE (38200) | 280.00 € |
| • Tracteur Kubota – direction / FONTENEAU (85250) | 190.61 € |
| • Arbre cantine + haie jeux enfants / MARMIN (85600) | 130.00 € |
| DECEMBRE 2024 | |
| • Lotissement de la Prée 2 – haie / MARMIN (85600) | 70.20 € |
| • Destruction archives départementales / PAPREC (85480) | 891.00 € |
| • Panneau lotissements / 192 PUB (85600) | 441.40 € |
| • Mairie – carillon vidéo / YESSS ELECTRIQUE (85500) | 200.74 € |
| JANVIER 2025 | |
| • Cimetière – reprises d'emplacements / POMPES FUNEBRES LAPORTE (85250) | 3 256.67 € |
| • Terrain de foot : gazon, fertilisant / ATLANTIC VERT (44412) | 1 715.53 € |
| • Gazon, cisaille, terreau,... / ATLANTIC VERT (44412) | 329.67 € |
| • Cimetière : vitrine extérieure / COMAT & VALCO (34536) | 764.00 € |
| • Panneaux nouveau-nés – 2023 et 2024 / TOSKANE (85600) | 52.00 € |
| • Lotissement de la Prée 1 : éclairage public / SYDEV (85000) | 12 946.00 € |
| • Restauration scolaire : accompagnement marché 2026 / FCS Restauration (85280) | 5 000.00 € |
| • Tapis / TAPIS VORACE (LUX.) | 255.00 € |
| FEVRIER 2025 | |
| • Mairie : chaudière / AMIAUD (85260) | 9 858.12 € |
| • Borne tactile : maintenance et logiciel / DISPLAY MEDIA (17180) | 943.00 € |
| • Site internet : intervention technique / EGOPROD (85170) | 75.00 € |
| • Lotissement de la Prée 1 : éclairage public / SYDEV (85000) | 13 486.00 € |
| • Vêtements de travail / BAILLY QUAIREAU (85190) | 395.45 € |
| • Repas des aînés : animation / RAIMOND N. (85300) | 641.67 € |
| • Fournitures entretien / WURTH (67158) | 145.90 € |
| • Salle polyvalente : transfo micro sans fil / MULTISCENIC (85600) | 42.56 € |

Décision du Maire

| Numéro de la décision | Objet |
|-----------------------|---|
| DEC2024-08 | Renonciation à préempter les parcelles cadastrées C 960 et ZN48, sises 2, La Créchère |
| DEC2025-01 | Renonciation à préempter les parcelles cadastrées B 511, B 706, B 824, B 825 et B 838, sises 50 rue du Parc |
| DEC2025-02 | Renonciation à préempter les parcelles cadastrées C 1219, 819 et 1268, sises 5 ter rue du Calvaire |

COMMISSION

Le Conseil Municipal des Enfants



Prochaines Élections du Conseil Municipal des Enfants

Nous avons le plaisir de vous informer que les élections pour le Conseil Municipal des Enfants (CME) approchent à grands pas. Ce dispositif, mis en place pour encourager l'engagement civique des plus jeunes, permet à vos enfants de CMI et CM2 d'avoir une voix dans la gestion de leur quotidien et de contribuer à la vie de notre commune.

Pourquoi ces élections ?

Le Conseil Municipal des Enfants est une instance qui permet aux élèves des écoles primaires de participer activement à la vie locale. Au sein de ce conseil, les jeunes élus ont la possibilité de proposer des idées, d'organiser des projets et de donner leur avis sur des sujets qui les concernent directement. C'est une belle occasion pour eux de comprendre le fonctionnement des institutions et de développer leur sens de la responsabilité et de la citoyenneté.

Les modalités des élections

Les élections auront lieu le vendredi 20 juin 2025, de 14h30 à 18h, à la mairie.

Les enfants résidant dans notre commune et scolarisés en CE2, CMI et CM2 pourront voter pour les candidats de leur choix.

Les élus du CME auront un rôle à jouer au sein du Conseil pendant une durée de deux ans. Ils participeront à des réunions régulières avec les élus municipaux adultes et pourront ainsi échanger sur des projets communaux, proposer des idées et même participer à l'organisation d'événements.

Quels projets pour les jeunes élus ?

Le Conseil Municipal des Enfants offre une véritable opportunité pour proposer des idées. Les projets

réalisés par les précédents membres du CME ont déjà permis des réalisations concrètes dans notre commune : création d'un espace de jeux, organisation de randonnées pour ramasser les déchets tout en sensibilisant au tri et au respect de l'environnement, et bien d'autres encore. Cette année, le CME aura de nouveau l'occasion de porter de nouvelles initiatives qui profiteront à l'ensemble de la communauté.

Un engagement important pour les jeunes

Participer au Conseil Municipal des Enfants, c'est bien plus qu'un simple vote. C'est s'engager activement pour sa commune et faire entendre sa voix. C'est également l'occasion d'apprendre à travailler en équipe, à respecter les idées des autres et à défendre ses convictions.

Tous les enfants sont invités à se présenter !

Si votre enfant souhaite participer à cette expérience enrichissante, les élèves des classes de CE2 et CMI qui seront en CMI et CM2 à la rentrée de septembre 2025 pourront se présenter en tant que candidats en remplissant le formulaire qui leur sera remis par l'école Notre-Dame de La Salette. Pour les enfants ne fréquentant pas cette école, le dossier pourra être retiré en mairie ou envoyé par mail sur simple demande à l'adresse contact@larabateliere.fr à partir du début du mois de mai.

Les candidatures devront être déposées en mairie au plus tard le Lundi 2 Juin 2025

Nous comptons sur vous pour encourager vos enfants à participer à ce projet passionnant qui participe à la vie démocratique de notre commune.



Commission Associations

Fête du Printemps



SAMEDI
26 AVRIL
2025



Salle de sports de La Rabatelière


BAR & RESTAURATION
SUR PLACE ET
À EMPORTER

DÈS 16H30
CHASSE AUX OEUFS
FORUM DES ASSOS
ANIMATIONS

DÈS 19H
SOIRÉE
DANSANTE 



Commission Urbanisme

Travaux d'aménagement et montage en cours de la structure des jeux près de La Résidence du Parc



Infos Mairie

Etat-civil



- **GILBERT Jean-Bernard**
le 01/12/2024
- **CANTALA Roger**
le 04/12/2024
- **BEGAUD Colette épouse CHAUVET**
le 05/12/2024
- **GILBERT Maria**
le 29/12/2024
- **FONTENEAU Madeleine épouse MAINDRON**
le 19/02/2025
- **GEFFARD Omer**
le 24/03/2025
- **JEAN-CLAUDE LEVRON**
le 02/04/2025

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

**Bientôt 16 ans ?
PENSEZ AU RECENSEMENT !**

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
Grâce au recensement :
• inscription d'office sur les listes électorales
• convocation en JDC
• possibilité de s'inscrire aux concours et examens
• possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici

Instagram @armees.jeunesse
LinkedIn Direction du service national et de la jeunesse
X @DSNjeunesse
YouTube @SGArmees

Remaniement du plan cadastral

Le service du cadastre de Vendée entreprend le remaniement du plan cadastral d'une partie de la commune de LA RABATELIERE.

QU'EST-CE QUE LE REMANIEMENT ?

Le Remaniement consiste en une confection d'un plan cadastral nouveau qui, par rapport au plan actuel en service, est :

- **PLUS PRECIS** grâce à la mise en œuvre de techniques et de procédés topographiques modernes
- **PLUS LISIBLE** car son échelle est adaptée à la densité des détails à représenter.

Les surfaces des parcelles sont toutes recalculées, elles se substituent aux anciennes surfaces, nécessairement moins précises ; toutefois si un arpentage sur le terrain a été effectué par un géomètre expert, c'est le résultat de cet arpentage qui est retenu.

POURQUOI REMANIER CE CADASTRE ?

Le plan cadastral actuellement en service sur la partie du territoire concerné par le remaniement date de 1934. Il s'agissait d'une mise à jour du plan Napoléonien qui avait été réalisée en 1829. Ce plan était, pour l'époque, de bonne valeur. Toutefois en raison de l'évolution de l'urbanisation le plan se révèle inadapté.

Aussi la LOI du 18 JUILLET 1974 a-t-elle prévu la possibilité d'effectuer des opérations de remaniement. C'est en application de cette loi qu'est entrepris le remaniement complémentaire de la commune de La Rabatelière.

COMMENT S'EFFECTUE LE REMANIEMENT

Le plan sera exécuté par procédé terrestre. Des points connus dans le système Lambert 93 seront

déterminés sur la commune à l'aide de matériel GPS afin de rattacher le plan nouveau au système de référence.

Tous les travaux seront exécutés par la direction des finances publiques (POLE TOPOGRAPHIQUE ET DE GESTION CADASTRALE de La Roche-sur-Yon).

QUI FINANCE LE REMANIEMENT

Le coût du remaniement est entièrement à la charge de l'Etat.

INFORMATION ET ROLE DES PROPRIETAIRES

L'ouverture des travaux a fait l'objet d'un arrêté préfectoral. Les propriétaires sont tous contactés individuellement pour la reconnaissance des limites de leurs parcelles. Ils peuvent se faire représenter par une personne dûment mandatée. A la fin des travaux, le nouveau plan fera l'objet d'une communication aux propriétaires. Chacun d'entre eux sera averti, individuellement, des résultats du remaniement et pourra consulter les nouveaux plans qui seront affichés en mairie de LA RABATELIERE. Le géomètre se tiendra ensuite à la disposition du public pour recevoir toute réclamation écrite ou orale des propriétaires.

Les résultats du remaniement font l'objet d'une publication au Service de la Publicité Foncière. C'est alors que le nouveau plan est réputé en service ; dès lors, tous les actes relatifs aux propriétés devront s'y référer.

L'importance d'une bonne participation des propriétaires et des collectivités n'échappera à personne, la valeur des travaux étant directement liée aux renseignements donnés aux géomètres quant aux limites des parcelles et aux titulaires des droits de propriétés.



Distribution des sacs jaunes

Pour rappel, les rouleaux de sacs jaunes devront être récupérés lors de permanences dédiées à cet effet. Plus aucun rouleau ne sera donné en mairie.

Les prochaines permanences à la salle de la Cordonnerie

**Les vendredis
de 14h à 19h :
27/06
17/10**

**Les samedis
de 10h à 12h :
28/06
18/10**

RAPPEL :

La délivrance des rouleaux se fait **UNIQUEMENT** sur présentation de la carte de déchetterie (physique ou photo sur téléphone).

Pensez à vous assurer que vous disposez d'une carte de déchetterie valide.



NOUVEAU

JEUNESSE

UN ESPACE D'ÉCOUTE POUR LES ADOLESCENTS

La Maison Départementale des Adolescents de La Vendée est un lieu ressource, d'accueil, d'écoute, de soutien et d'accompagnement pour les adolescents et leurs parents. Les jeunes de 11 à 21 ans peuvent s'y rendre accompagnés ou non de leurs parents, anonymement et gratuitement. Des permanences seront assurées sur rendez-vous :

- un lundi après-midi deux fois par mois à Essarts-en-Bocage (dans les bureaux France Services de la Mairie)
- un mardi entier par mois à Chavagnes-en-Paillers (dans les bureaux n°6, face à la Mairie, place des Justes)

Infos & renseignements :
N° unique pour les prises de rendez-vous : 02 51 62 43 33

UN ESPACE D'ÉCOUTE POUR LES ADOLESCENTS

La Maison Départementale des Adolescents de La Vendée est un lieu ressource, d'accueil, d'écoute, de soutien et d'accompagnement pour les adolescents et leurs parents. Les jeunes de 11 à 21 ans peuvent s'y rendre accompagnés ou non de leurs parents, anonymement et gratuitement. Des permanences seront assurées sur rendez-vous :

- un lundi après-midi deux fois par mois à Essarts-en-Bocage (dans les bureaux France Services de la Mairie)
- un mardi entier par mois à Chavagnes-en-Paillers (dans les bureaux n°6, face à la Mairie, place des Justes)

INFOS & RENSEIGNEMENT :
N° unique pour les prises de rendez-vous : 02 51 62 43 33

SAINT-FULGENT LES ESSARTS

Les origines de la Rabatelière



Il s'agit de répondre à la question de savoir pourquoi une population s'est regroupée en cet endroit.

La Rabastelière, devenue avec le temps Rabatelière, a connu trois périodes :

- **La première** de ses origines à 1226 correspond à la création progressive d'un domaine seigneurial,
- **La seconde** de 1226 à la Révolution voit la seigneurie se transformer en baronnie et en paroisse,
- **La troisième** de la Révolution à nos jours est caractérisée par une lente appropriation des affaires de la commune par la population.

La première période est la moins documentée. On a trouvé des haches à boutons (*fin XIX^{ème}*) à La Rabatelière (*datées -3000, -2000 ans avant Jésus Christ*) mais on y trouve aucun mégalithe, contrairement aux communes voisines, qui y témoigne d'une vie communautaire. César (-50 avt JC) a évoqué la présence, dans ce pays des Pictons (*le Poitou*), de nombreux petits peuples plutôt calmes et chez nous les « Anagnutes ».

A cette époque, la région est constituée de forêt primaire et on s'y déplace le long ou sur les fleuves et rivières. La religion est Celte et le centre économique et religieux est à Paillers, aujourd'hui hameau de Beaurepaire. Elle sera progressivement remplacée par le christianisme entre le IV^{ème} et le VIII^{ème} siècle. Paillers sera transformé en doyenné. La région est occupée jusqu'en 476 par les Romains, puis par les envahisseurs, les Francs qui l'emportent sur les autres Ostrogoths, Vandales, Huns... puis les Normands. Elle est l'objet de convoitises de ses voisins, elle sera Bretonne durant 100 ans et y perdra le pays de Retz, anglaise pendant 150 ans.

830

1226

L'occupation romaine transforme le pays avec la création de voies carrossables et rectilignes, le développement du commerce, l'implantation du christianisme et la création de villes. Les voies relient les principales villes entre elles et l'ensemble à Rome.

La principale ville est ici Durivum (St Georges de Montaigu) et un peu plus loin Ratiatum (Rezé). Mais la géographie locale est différente d'aujourd'hui. La limite Nord est la Loire et surtout, la côte maritime est plus à l'Est. La mer va jusqu'à Niort, Challans et Machecoul. Les axes de déplacement sont orientés vers le

sud-est pour rejoindre Niort ou des gués comme celui de Velluire.

Dès le IV^{ème} siècle, la baie de Bourgneuf est la principale région de production de sel du pays.

Le sel pénètre par la Loire et par le lac de Grand lieu (*depuis le port de Sainte Mème*) et, pour le sud-est et le centre, par les voies terrestres. Dès le V^{ème} siècle, son transport et son commerce donnent lieu à la perception de tonlieux (*taxes*).

Une voie gallo-romaine passe chez nous, sur l'axe du haut bourg, venant de Durinum via Benaston et se poursuit vers le village de la Chapelle de Chauché, les Essarts, le Langon, et le Gué de Velluire. Et Benaston, dont le nom pourrait venir de Benaste, ancienne unité de sel d'environ 25Kgs, est à la croisée de plusieurs voies venant de la mer et de la Loire.

Pour mieux se défendre contre les envahisseurs, le Bas poitou (*zone qui va de la mer au Layon et de la Loire au Lay*) est réorganisé, en 830, en trois pays: Herbauges, Tiffauges et Mauges. La frontière entre Herbauges (*à l'ouest*) et Tiffauges (*à l'est*) sépare les bassins versants de la Maine et de la Boulogne et forme une poche au profit du pays



de Tiffauges englobant la Copechagnière, Grasla et les Brouzils. Cette poche est bordée au sud par le ruisseau de l'Etang (*autrefois appelée Dive*) qui longe la forêt de Grasla au sud et fait de Benaston un passage obligé (*le Perthuis Benaston*) en pays de Tiffauges pour rejoindre le sud du pays d'Herbauges. Depuis Benaston, en pays de Tiffauges, on passe à la Rabastelière en pays d'Herbauges au lieu-dit Pont Romain à 80 m en aval du pont actuel de la Chambornière. Plus tard, la Dive sera toujours la frontière entre les baronnies des Essarts et de Montaigu.

Les trois ingrédients pour fixer une population sont là :

- **le commerce du sel, une voie (rare à l'époque) pour se déplacer,**
- **une frontière, la surveillance du passage**
- **les taxes (tonlieux) qui l'accompagnent.**

On construit une « haute tour » vers le 3, rue des quatre vents et un château Gaillard vers le 27-29 rue de l'espérance qui surveille le passage.

Le long de la rue de l'espérance est créée une poterie importante vers les N°48-56 qui s'étend vers la rue du calvaire.

Au début de la rue des moulins, sur 100m (*côté château*), on récolte le miel. Ce commerce lucratif se poursuivra après la création de la gabelle du fait que les communes au Nord de La Rabatelière, de la mer jusqu'à Tiffauges sont exemptées de gabelle.

Le dernier marchand de sel de la commune (Retailleau) a fermé boutique à la fin du XIX^{ème}.

C'est vers le VIII-IX^{ème} siècle, qu'un nom est donné au domaine, au moment où se créent la féodalité et l'hérédité des fiefs. Il est certain qu'il vient de Rabasteau puisque nous connaissons d'autres Rabastelière où habitaient des Rabasteau connus (*ex le légiste Jehan Rabasteau à Sérigné*). Nous ne connaissons pas le nôtre mais il est probable qu'il ait été expulsé par les Bretons au sud du Lay, où l'on rencontre plusieurs Rabatelière.

Par la suite, le fief a été confié à un des lieutenants du comte Breton, Goellus très présent dans la zone, (*ou directement à l'Eglise*) qui l'aura cédé à l'ordre des hospitaliers (*créé en 1113*).

Ce n'est pas un grand domaine mais un domaine de grand rapport à cause des péages et taxes.



A la création des paroisses, vers le XI^{ème}, il est rattaché à la paroisse de Chauché.

Le 10 mai 1226, ce domaine et de nombreux péages de part et d'autre de la voie de Montaigu à l'Oie, sont cédés à Pierre Bruneau, varlet (*jeune chevalier*). En contrepartie, il doit servir aux croisades durant six ans.

La croisade en cours à cette époque est celle contre les Cathares (*Albigéois*) (1209-1229). Pierre Bruneau porte les armes d'un templier « d'argent à 7 merlettes, 3.3.1. » devenues le blason de la commune, présent au fronton de l'Eglise, et repris par une famille de ses descendants, les Tinguy de la Giroulière. Avec ses sept blessures au combat (*merlettes au bec coupé*), il a probablement déjà servi à la 5^{ème} croisade (1217-1221).

Pour participer à la croisade contre les cathares, le roi de France avait réclamé des moyens au Pape. Ce dernier ayant autorisé sur l'Ordre lui aura imposé cette démarche plutôt inhabituelle pour un Ordre de Charité. Le roi a réuni ses chevaliers le 20 mai à Lyon. On ne connaît pas l'origine précise de Pierre Bruneau mais le fait que l'on trouve à la même époque un Petrus Brunus, bailli de la Roche sur yon, alors une petite paroisse donne une piste qui mène à Chauvigny (*Vienne*) où se trouvent regroupées des familles de grande noblesse dont les Bruneau de Poitiers.

Pour conclure cette première partie, cette période pose les bases de l'implantation d'une population dans un bourg formé le long de la voie. Les affaires locales restent suffisamment prospères pour que le baron de Montaigu érige Benaston en place forte « Sans Benaston, Montaigu ne serait point baron » et construisent un château à l'Etang (*de Chavagnes*) en vis à vis du château Gaillard.

XVII^{ème}

XIX^{ème}

La toponymie est très parlante avec la Dive (*appellation usuelle des zones frontalières*), la Barre (*douane*), la « Chambornière », la Benastonnière (*Menantonnière*), point de départ d'un second axe de transport du sel par le puy salé, le Plessis le Tiers, le Grand village de Chauché.

Le haut bourg restera à peu près dans cette dimension jusqu'à la fin du XIX^{ème}. Les conditions du transfert du château dans son parc actuel ne sont pas connues. Les anciens cadastres montrent une allée cavalière partant de l'extrémité de l'étang

près de l'église jusqu'à une forme d'étang formé par la Dive et la Petite Maine à l'avant du pont actuel de la Salette. (NB : *la route vers St Fulgent par la Chaunière n'a été réalisée qu'à la fin du XIX^{ème}*).

A l'ancien presbytère, on trouvait la borderie du Château. Le château actuel a été construit au XVII^{ème} siècle puis profondément remanié fin XIX^{ème} (*pour inverser l'entrée qui est aujourd'hui à l'opposé de l'entrée initiale*).

Denis Guilloteau



Le pont Romain sur la Dive (Chambornière)

XVII^{ème}

XIX^{ème}

Notre commune en histoire

Nous avons la chance d'avoir sur notre commune deux passionnés par l'histoire.

Denis Guilloteau est un ancien militaire. Après sa carrière, marquée par la rigueur et l'engagement, il a su transformer sa retraite en une nouvelle aventure. Passionné d'histoire et de généalogie, il s'est plongé dans la recherche du passé, avec curiosité et minutie afin de répondre à la question du pourquoi ?

Cette passion pour la transmission du savoir ne s'est pas arrêté à ses recherches personnelles. Il a, à cœur, de partager ses découvertes et ses connaissances avec sa fille.

André Guilloteau, son frère, est un mécanicien retraité dont la passion pour l'histoire ne s'est jamais tarie. Curieux et engagé, il consacre une grande partie de son temps à la préservation du patrimoine local.

Membre actif de plusieurs associations, il s'investit notamment au sein de l'association du Moulin de Bel Air, où il partage son amour pour les vestiges du passé. Il est également impliqué dans l'AICP



(Association d'Intérêt Culturel et Patrimonial) ainsi que dans l'association Patrimoine du Canton et l'association Présence du Passé, contribuant ainsi activement à la transmission de l'histoire et des traditions locales.

Ils nous présentent, à travers un article, la création de la commune de La Rabatelière.

Nous les remercions chaleureusement pour leur contribution au Rabat'infos.

La Chorale

Comme chaque année la chorale paroissiale de La Rabatelière s'est retrouvée le 17 novembre au restaurant Le Moulin de la Rivière à l'Oie, autour d'un bon repas où nous étions 23 convives.

Cette journée s'est terminée à la salle de la Cordonnerie par des jeux et des chansons. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles voix.

Contactez Madeleine Allemand ou Bernadette Hervouet.



UNC

Le voyage commun de l'UNC/ la Détente a eu lieu le mardi 24 septembre dans le marais poitevin.



Au programme : le matin balade en barque, dégustations de produits régionaux et déjeuner typique du marais, l'après-midi visite de la biscuiterie les papys gâteaux et de la brasserie tête de mule. Le voyage s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

Nous sommes toujours prêts à accueillir de nouveaux membres, ils seront les bienvenus.



La Détente

Les adhérents du club La Détente, familles rurales, de La Rabatelière se sont réunis le jeudi 27 février 2025 en assemblée générale ordinaire sous la présidence de Françoise Fonteneau et en présence de représentants de la Fédération Familles rurales de Vendée.

Après avoir appelé à faire mémoire des adhérents disparus en 2024, elle a dressé la situation générale du club en rappelant les principaux points qui ont émaillé l'année passée. Après le rappel des activités réalisées en 2024, le trésorier, Philippe Lorieau a présenté les comptes et donné les explications sur les mouvements financiers significatifs. Le bilan et les comptes ont été approuvés par l'assemblée à l'unanimité.

Ensuite il a été présenté le programme prévisionnel 2025 (*spectacle, voyage commun, pique-nique, activités de jeux à la Maison de vie (prestations offertes par les tiers comme le CIAS de la communauté de communes)*) ainsi que les incertitudes qui pèsent encore sur certaines activités. Les représentants de Familles rurales sont intervenus pour préciser le rôle de la fédération et les nombreux services qu'elle rend aux familles⁽¹⁾.

Françoise Fonteneau et Philippe Lucas ont été réélus au titre du tiers sortant, le conseil d'administration et le bureau restent inchangés.

Une présentation visuelle (*photos et films*) des activités 2024 ainsi qu'un extrait de film d'un repas des aînés de la commune de 1992 ont clôturé la séance.

La journée s'est poursuivie par un repas animé par Remy Hervouet et différents jeux de société à la satisfaction de l'ensemble des participants.

⁽¹⁾ Les personnes (non seniors) qui souhaiteraient obtenir la carte « familles rurales » pour bénéficier des différents services qu'elle rend aux familles peuvent s'adresser à Françoise Fonteneau, 3 allée du château.



La résidence du Parc : un lieu de vie animé et chaleureux !



Retour sur quelques moments forts de ces derniers mois à La résidence du parc...

Les 100 ans de M^{me} MAZINGAND : une célébration familiale et émouvante

En novembre dernier, nous avons eu la joie de célébrer les 100 ans de M^{me} MAZINGAND. Cet anniversaire a été fêté entouré de ses proches et des résidents. Un moment empreint d'émotion, marqué par le partage de souvenirs et des témoignages d'affection.



Un repas intergénérationnel entre partage et gourmandise

Fin octobre, La Résidence du Parc a accueilli un repas intergénérationnel et un après-midi jeux en présence des enfants et des clients du SAAD entre Maine et Grasla. Ce moment de partage a permis aux résidents de vivre des instants de discussions, de complicité et de rire avec la jeune génération.



La Petite Ferme d'Herbages : un retour aux métiers d'autrefois

La venue de la Petite Ferme d'Herbages a permis aux résidents de redécouvrir les métiers d'antan et le contact avec les animaux. Ce fut un véritable voyage dans le temps, évoquant des souvenirs et suscitant de belles anecdotes.

Les bienfaits des animations à La Résidence

Les animations jouent un rôle important dans la vie quotidienne de la résidence. Elles permettent de lutter contre l'isolement, de stimuler les capacités cognitives et de maintenir une vie sociale riche et active. Chaque événement est une occasion de créer du lien, d'apporter de la joie et de favoriser le bien-être des résidents.

Un engagement associatif précieux

La Résidence du Parc est portée par l'association ADMR des Maisons de Vie et basée sur un engagement fort du bénévolat. Les bénévoles permettent d'enrichir l'animation et la vie sociale. Nous les remercions chaleureusement pour leur dévouement et leur générosité. Pour poursuivre nos actions, nous serions ravis d'accueillir de nouveaux bénévoles de lien social afin de créer ensemble de futurs événements ou simplement passer des moments de convivialité avec les résidents.

Vous souhaitez participer à cette belle aventure humaine ? N'hésitez pas à pousser les portes de la résidence !

Merci à tous ceux qui participent à faire de La Résidence du Parc un véritable lieu de vie, d'échange et de plaisirs partagés !

Jennifer BARRE,
Responsable de la résidence.
Renseignements et inscriptions au 02 51 98 66 15.

ADMR entre Maine et Grasla

Rétrospective du dernier semestre 2024 : Soutien envers les personnes aidées ou en perte d'autonomie, manifestations de convivialité et visites à domicile.

L'association ADMR Entre Maine et Grasla ce sont 7 bénévoles qui organisent des après-midis conviviaux et des visites à domicile pour les personnes aidées.

En octobre pour la Semaine Bleue, nous avons proposé un spectacle « Les Blondes » suivi d'un goûter à la Pastourelle des Brouzils. Puis, un repas intergénérationnel réunissant clients de l'ADMR, enfants du Centre de Loisirs « Les P'tits Loups », les résidents de la Maison de Vie de la Rabatelière et les bénévoles. Une journée riche en partages, rires et jeux de société.

En novembre, un jeu d'énigmes sur la nutrition à St Fulgent a rassemblé les participants dans la bonne humeur, Toutes ces animations sont gratuites, si le transport est un problème contactez Joël Epaulais au 06 82 44 49 26.

NOUS RECHERCHONS DES BENEVOLES, REJOIGNEZ-NOUS !

Nous avons besoin de bonnes volontés pour nous aider dans nos manifestations en 2025, mise en place des salles, aide au service pendant les goûters, aller chercher et retourner les personnes isolées, n'hésitez pas à nous contacter pour nos futurs événements :

FCCR

La fin de saison approche pour les différentes équipes du FCCR. N'hésitez pas à venir encourager nos joueuses et nos joueurs lors des derniers matchs de cette saison 2024-2025.

Du côté de l'école de foot, des stages ont été organisés pendant les vacances de février et sont également proposés lors des vacances d'avril. Ces moments privilégiés permettent aux enfants de s'entraîner davantage et de partager de bons moments autour du football.

Concernant les événements, le club a organisé le samedi 5 avril, le rassemblement "Chava Foot", destiné à la catégorie U8-U9. Cet événement a rassemblé plus de 300 enfants.

Enfin, la saison se clôturera le jeudi 29 mai par le tournoi de sixte, l'événement phare et incontournable du FCCR.



Notre Assemblée Générale le 14 juin 2025, Maison de Vie à La Rabatelière avec RIGOLAVIE

La Semaine Bleue le 8 octobre 2025, salle La Florale La Copechagnière, avec ANIMATION MAGIQUE

Nous vous accueillons du lundi au vendredi de 14h à 17h, 18 rue des Tilleuls 85250 à St Fulgent ou

A la permanence de Chavagnes le mardi matin de 9h30 à 12h, 4 place des Arcades 85250 Chavagnes en Paillers. Tel 02 52 61 47 46.
Mail : paysdestfulgent@admr85.org



Article rédigé par Marie Odile Gallot, secrétaire de l'association Entre Maine et Grasla



**Nous vous y attendons nombreuses et nombreux !
Allez le FCCR !**



Réservez vos repas !

Kermesse

Préparez vos capes et vos masques, la kermesse de l'école fait son grand retour sous un nouveau format le samedi 14 Juin.

Un événement familial et festif à ne pas manquer sous aucun prétexte.

Dès 14h défilé de super héros, petits et grands sont invités au départ de l'école pour rejoindre ensuite le stade de la Créchère, où les festivités battront leur plein.

15h spectacle des super héros !

16h ouverture des stands : jeux, pêche aux canards, maquillage et bien d'autres surprises vous attendent. De quoi ravir les petits et les grands !

Apéro concert et soirée dansante !

A partir de 19h, l'ambiance se fera plus festive avec un apéro concert. L'occasion de se détendre et de profiter d'un moment convivial entre amis et familles.

Pour les repas du soir, vous pouvez réserver vos places en suivant ce lien ci-dessous ou en flashant le qr code :

www.helloasso.com/associations/ogec-notre-dame-de-la-salette/evenements/repas-kermesse-2025

Venez nombreux partager ce moment de joie et de convivialité !

Sandrine DOUILLARD
Secrétaire OGEC

Ecole Notre Dame de la Salette !

Inscriptions :

Les Portes-Ouvertes d'inscription à l'école Notre Dame de la Salette ont eu lieu pour les futurs PS le 10 janvier, mais des inscriptions sont encore possibles en prenant contact avec la chef d'établissement directement par téléphone au 02.51.42.23.25.

Thème de l'année : les super héros !

Depuis le début de l'année, les élèves travaillent sur le thème des super-héros, qu'ils soient imaginaires ou héros du quotidien. Nous en avons déjà retrouvé dans de nombreuses activités :

- des héros et des héroïnes à qui nous avons pensé lors de notre randonnée Octobre Rose,
- des héros sportifs comme les skippers du Vendée Globe que nous avons suivi ou les joueurs que nous avons rencontrés au Vendéspace pour l'Open de tennis,

- des héros de la littérature comme ceux que nous découvrons lors des temps à la bibliothèque avec Manon et les bénévoles,
- des héros de la sécurité comme Isabelle, René, Pierre ou Kevin qui assurent les interventions prévention routière et de SRAV (*Savoir Rouler à Vélo*),
- des héros de l'environnement comme Aline qui nous apprend les éco-gestes avec les interventions Eco-pousse,
- et des héros parmi les élèves comme Zola qui a représenté l'école au championnat départemental des petits champions de la lecture.

Enfin, nous voulons rendre hommage à Sylvie Rousseau, une héroïne de l'école qui a œuvré de nombreuses années au service des enfants de La Rabatière et qui fait aujourd'hui valoir ses droits à la retraite : merci Sylvie !



Marché de printemps :

L'école organise son traditionnel marché de printemps, se déroulera en même temps que la fête du printemps. Un événement doublement festif à ne manquer sous aucun prétexte !

Dès 16h30, venez récupérer vos commandes passées.

Pour ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de commander, des catalogues sont à disposition chez Panier Sympa, accompagnés des bons de commande.

Vous pouvez également passer commande en ligne en suivant ce lien ou en flashant le qr code: www.helloasso.com/associations/ogec-notre-dame-de-la-salette/boutiques/marche-de-printemps-2025

Tous les bénéfices de cet événement seront reversés à l'école pour financer les projets pédagogiques et les activités des enfants.

Amicale Laïque

L'amicale laïque de la Rabatelière a vu le jour grâce à des parents ayant choisi de scolariser leurs enfants à l'école publique. L'objectif premier étant de leur permettre d'accéder à cette école.

Grâce aux démarches accomplies, un arrêt de car desservant l'école publique a pu voir le jour au niveau du croisement de la rue du Parc et de l'Espérance. Les horaires actuels à cet arrêt sont 8h30 le matin et 17h03 le soir. Pour les inscriptions à ce transport scolaire, elles seront ouvertes courant juin via le site d'Aléop directement.



Désormais l'amicale suit et soutient l'école publique de Chavagnes-en-Paillers dans ses projets tels que la journée autour du harcèlement, les ateliers de Révéléo et le travail autour des préjugés, la venue de 4 brebis en éco-pâturage

qui a permis aux enfants d'en découvrir davantage sur cet animal, des plantations d'arbres à la ferme Le Terrier par les élèves de CE2 au CM2, diverses interventions (sécurité routière, zéro gaspi, chant...), sortie à l'Historial et aux Sables pour les maternelles...

Si vous souhaitez en savoir plus sur les projets de l'école, vous pouvez suivre notre page Instagram ou Facebook.



L'amicale rappelle que les inscriptions sont ouvertes pour l'école publique et invite les parents intéressés à se rapprocher de l'école :

par mail à ce.0851566r@ac-nantes.fr
ou au **02 51 43 72 24**.

Une visite pourra être organisée.

Nous vous souhaitons à tous un bel été.



Association Nanachi



L'association continue d'être présente sur les différents événements autour du livre, au niveau national : Normannia de Rouen, Angers Geekfest, Japan Tours Festival, les Imaginales d'Epinal, mais également au niveau local, comme au Printemps du livre de Montaigu, où deux auteurs de Nanachi ont pu être présents, ainsi que des dédicaces et animations en librairies ou bibliothèques.

Si vous souhaitez découvrir nos titres, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site nanachi.fr où vous pourrez également trouver notre boutique en ligne.

Suite au succès de la première édition, nous avons le plaisir de vous annoncer que le salon de l'imaginaire revient :

Cette année, « Imagin'Gâtine » se déroulera les 5 et 6 juillet prochain à Saint-Pardoux-Soutiers (79). Différentes animations vous seront proposées (dédicaces, table ronde avec 3 auteurs, dont Joren (mangaka chez Nanachi), initiation au sabre laser, confection de Tawashi, de bracelets japonais, tournoi de jeu vidéo, cosplay, et de nombreuses autres activités).

Pour cette 2^{ème} édition, nous aurons de plaisir d'accueillir parmi nous, Grégory Laisné, doubleur, qui animera une conférence sur son métier.

Nous sommes également dans la préparation de la rentrée scolaire 2025 et souhaitons reconduire les ateliers de dessin manga sur notre commune.

Afin de mieux adapter les horaires aux collégiens, ces ateliers se dérouleront de 18h30 à 19h30 à la salle de la récré, les jeudis des semaines impaires (hors vacances scolaires).

Si vous souhaitez vous inscrire, vous pouvez contacter Joren, mangaka qui anime ces ateliers, par mail à joren.nanachi@outlook.fr ou bien par téléphone au 07.81.49.50.03.

Ces ateliers sont ouverts à tous, à partir de 8ans.

Un bel été à tous, en espérant vous voir nombreux sur les prochains événements.

Nanachi



Au Moulin de Bel-Air à La Rabatelière
LE MOULIN EN FÊTE

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 JUIN 2025

Ouverture du moulin
 dès 14h
 Après-midi musical

Samedi dès 19h
 Repas galettes
 et concert



BAR - GALETTES - VENTE DE FARINE

06.88.46.64.85 CONTACT@MOULINBEL-AIR.COM

3 Ptits Sa

Bonjour, je m'appelle Bénédicte Parveau-Anger. Je viens de faire naître un tout nouveau bébé ma micro-entreprise : 3 Ptits Sa, Lithoconseil et Créa.

Passionnée de lithothérapie depuis des années, j'ai décidé de me lancer dans cette nouvelle aventure avec le soutien de mon mari et de ma famille.

Le nom de 3 Ptits Sa me tient particulièrement à cœur car il résume les plus beaux cadeaux de mon existence, mes 3 enfants : Salomé, Sarah et Sacha.

Je vous propose des conseils pour les adultes, les enfants, les adolescents et aussi les animaux de compagnie en toute bienveillance. Pour vous aider à mieux affronter les soucis de la vie ou simplement profiter des merveilleux bienfaits des pierres.

Je ne remplace en aucun cas le domaine médical, je ne suis là que pour guider et apporter du bien-être en laissant chacun suivre ses intentions et ses ressentis.

Je réalise également des créations personnalisées : bijoux de sacs, bracelets (*chemin de vie, pierre de naissance, signes astrologiques, association de pierre...*), colliers, décorations en résine et éclats de pierre et des fioles magiques (*spell jars*).

Contact :

06-62-27-33-55

3ptitssa@gmail.com

www.facebook.com/groups/1078741287020779/



Vous recherchez un emploi ou un complément d'heures !

Réel recrute pour des postes de :

- ◆ Surveillant d'établissement scolaire
- ◆ Agent de service en restauration
- ◆ Agent d'entretien des espaces verts
- ◆ Manutentionnaire
- ◆ Distributeur de journaux
- ◆ Animateur
- ◆ Agent d'entretien de locaux
- ◆ Employé de maison
- ◆ Agent de déchetterie
- ◆ Agent de production



Tél : 02-51-46-48-38
contact@reel-ges.fr



Les astuces de Gilbert et Aurélien

Organiser son potager en tenant compte des bonnes associations de plantes.

Qu'est ce que le compagnonnage des légumes ?

Le principe du compagnonnage repose sur la complémentarité des plantes en termes de besoins nutritifs, de structure racinaires, d'attraction ou de répulsion d'insectes ou encore de protection contre les maladies. En associant les bonnes plantes, on peut favoriser la pollinisation, prévenir l'apparition de parasites et encourager la croissance des cultures.

Par exemple, certaines plantes peuvent repousser les insectes nuisibles grâce à leur odeur ou à leurs propriétés naturelles.

D'autres plantes peuvent enrichir le sol en fixant l'azote atmosphérique ou en fournissant des

nutriments spécifiques bénéficiant ainsi aux cultures voisines. Tenir compte aussi des besoins en eau de chaque plante.

Pour commencer, voici quelques exemples de principes basiques à connaître :

- **Les Apiacées** (*céleri, carotte...*) se protègent mutuellement.
- **Les Légumineuses** (*haricots...*) permettent d'enrichir le sol en azote. Associez-les à des plantes comme la tomate ou les cucurbitacées.
- **Les Liliacées** (*poireaux, oignons...*) et les légumineuses ne font pas bon ménage.

Beaucoup de plantes aromatiques, grâce à leurs odeurs particulières, peuvent éloigner, voire éliminer les insectes nuisibles.

Le Guide Pour Bien Associer les Légumes de votre Potager

| PLANTE | BONS COMPAGNONS | MAUVAIS COMPAGNONS |
|---------------------------|--|--|
| Haricots | Maïs concombre fraise tournesol chou aubergine | Oignon Ail Fenouil |
| Betteraves | Haricot oignon ail laitue chou | + de P'tits Trucs : comment-economiser.fr |
| Aubergine | Calendula souci menthe pois | Tomate Haricot en grain Poivron |
| Brocoli, chou, chou-fleur | Plantes aromatiques sauge aneth betterave céleri romarin ail pomme de terre oignon géranium | Fraise, fenouil, chou |
| Carotte | Laitue ciboulette poireau romarin sauge pois armoise | Céleri, persil |
| Laitue | Carotte radis fraise concombre pois | Chou, tomate, céleri |
| Maïs | Tournesol amaranthe haricot pois citrouille courge concombre melon cucurbitacés persil | Pois, haricot, persil, poireau |
| Oignon, ail | Carotte betterave fraise laitue tomate chou | oignon, ail |
| Pois | Lavande carotte navet radis concombre maïs pois pousse bien avec la majorité des légumes | Haricot et chou |
| Poivron | Tomate géranium basilic carotte oignon | Citrouille concombre, tomate, melon, tournesol |
| Pomme de terre | Coriandre souci pois maïs chou aubergine | Pomme de terre, fenouil, famille du chou |
| Epinard | Fraise haricot en grain pois | Dissuade les ravageurs, à planter partout |
| Tomates | Basilic origan persil ciboulette oignon capucine calendula céleri carotte bouvrache géranium | Activateur de compost. Infusez les feuilles pour faire de l'engrais. Repousse la mouche du chou. Planter tout autour |
| Calendula | Tomate, repousse le vers de la tomate | Utilisez ses feuilles pour faire un insecticide |
| Bourrache | Sert d'engrais, les feuilles servent de paillis | Repousse mouches blanches et araignées rouges |
| Piment | Chou maïs | Dissuade le vers du chou |
| Souci | À planter à la volée, repousse pucerons, nématode bruche des haricots et autres nuisibles | Dissuade la mouche du chou et de la carotte et la bruche des haricots |
| Capucine | Tomate, augmente le goût | Tient les animaux à distance et la mouche blanche. |
| Thym | Chou | Améliore la production d'huile essentielle |
| Romarin | Chou carotte haricot sauge | |
| Armoise | À planter en bordure du jardin | |
| Achillée | À planter à la volée, repousse pucerons, nématode bruche des haricots et autres nuisibles | |

Don du sang



Dates des collectes sur le secteur

• **Mardi 22/04/2025 :**

SAINT FULGENT

📍 Salle Polyvalente de Chevigné

🕒 15:30 - 19:30

• **Vendredi 27 juin 2025 :**

CHAVAGNES-EN-PAILLERS

📍 Salle Polyvalente Emeraude - Rue des Rosiers

🕒 15:30 - 19:30



Numéros Utiles

• Cabinet infirmier

Séverine Chatellier ☎ 07 85 55 29 44

📍 1 rue de l'Etang - La Rabatelière

• **Permanence sans RDV de 7h30 à 7h45 du lundi au samedi**

• Don du sang - EFS

☎ 02 51 44 62 34

📍 Centre Hospitalier Les Oudairies
85000 LA ROCHE/YON

www.dondesang.efs.sante.fr

• Permanences pharmacies

☎ 3237

• Médecin de garde en Vendée

☎ 116117

• Urgences

☎ 15

• Chirugiens dentistes

☎ 02 51 46 28 83

week-ends et jours fériés 10h/12h

• Centre anti-poison ☎ 02 41 48 21 21

Enfance

- Ecole Notre Dame de La Salette

📍 9 bis rue du Couvent - La Rabatelière

☎ 02 51 42 23 25

larabateliere-nddlasalette.fr

- Accueil péri-scolaire et de loisirs
"Les P'tits loups"

📍 Rue du Parc - La Rabatelière

☎ 02 44 40 71 54

✉ petits.loups.larabateliere85@outlook.fr

Commerces et services

- Epicerie "Panier Sympa"

📍 1 rue du Parc - La Rabatelière

☎ 02 51 48 61 35

- Coiffeur "Salon Mèche en l'Hair"

📍 3 rue du Parc - La Rabatelière

☎ 02 51 98 61 50

- Solidarité transport

Président de l'association

👤 Patrick Morisset ☎ 06 12 54 81 41

📞 Info en mairie ☎ 02 51 42 22 01

- Aide à domicile "ADMR"

📍 4 place des Arcades

85250 Chavagnes-en-Paillers

☎ 02 51 61 47 46

paysdestfulgent@admr.org

Permanence : le mardi de 9h à 12h

Horaires déchèteries

- Chavagnes-en-Paillers

🕒 **Horaires** : Lundi : 10h/12h - 14h/18h

Mardi et vendredi : 14h/18h

Mercredi et samedi : 9h/12h - 14h/18h

- Saint-Fulgent

🕒 **Horaires** : Lundi : 10h/12h - 14h/18h

Mercredi et samedi : 9h/12h - 14h/18h

Jeudi et vendredi : 14h/18h

✉ environnement@ccfulgent-essarts.fr

☎ 02 51 42 79 31

Se munir de sa carte de déchèterie, elle vous servira également pour récupérer les sacs jaunes lors des permanences.

Loisirs/Communication

- Bibliothèque

📍 Rue de La Petite Maine

✉ mediatheque-rabateliere@ccfulgent-essarts.fr

🕒 **Horaires** : Mercredi et samedi : 10h30/12h30

- Comité des fêtes

📍 Rue de l'Industrie

✉ comitedesfeteslarabateliere@gmail.com

☎ 06 73 17 17 79

- Correspondant Ouest France

👤 Cossais Joël

✉ joel.cossais@orange.fr

☎ 06 73 74 74 40

Urbanisme

- ComCom Saint-Fulgent - Les Essarts

☎ 02 51 43 81 61

Prise de rendez-vous obligatoire pour toutes questions relatives à l'urbanisme, les aides à l'habitat, l'environnement, l'assainissement...

🕒 **Horaires** : 8h30/12h30 - 13h30/17h30

(Vendredi fermeture à 16h30)

